



HAL
open science

Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France

Vincent Geneviève, Thibault Cardon

► To cite this version:

Vincent Geneviève, Thibault Cardon. Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France. *The Journal of Archæological Numismatics*, 2020, *Archéologie des dépôts monétaires*, 10, pp.5-18. ⟨hal-03144304⟩

HAL Id: hal-03144304

<https://hal.science/hal-03144304v1>

Submitted on 14 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



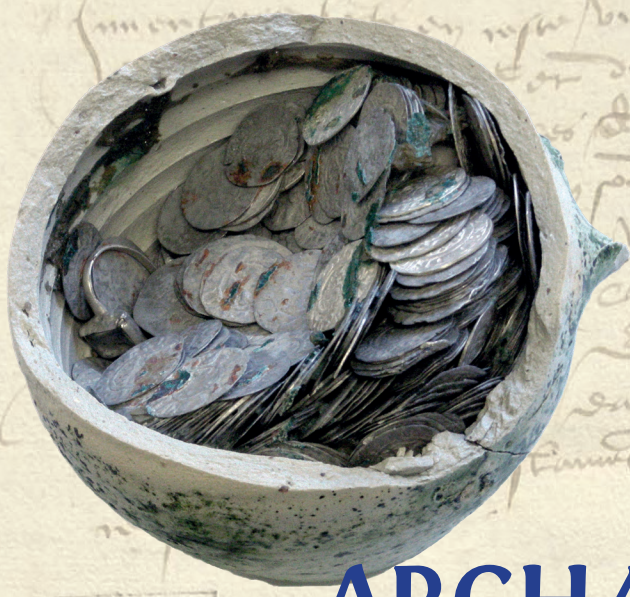
HAL Authorization

FF 160 38

117
112 ans

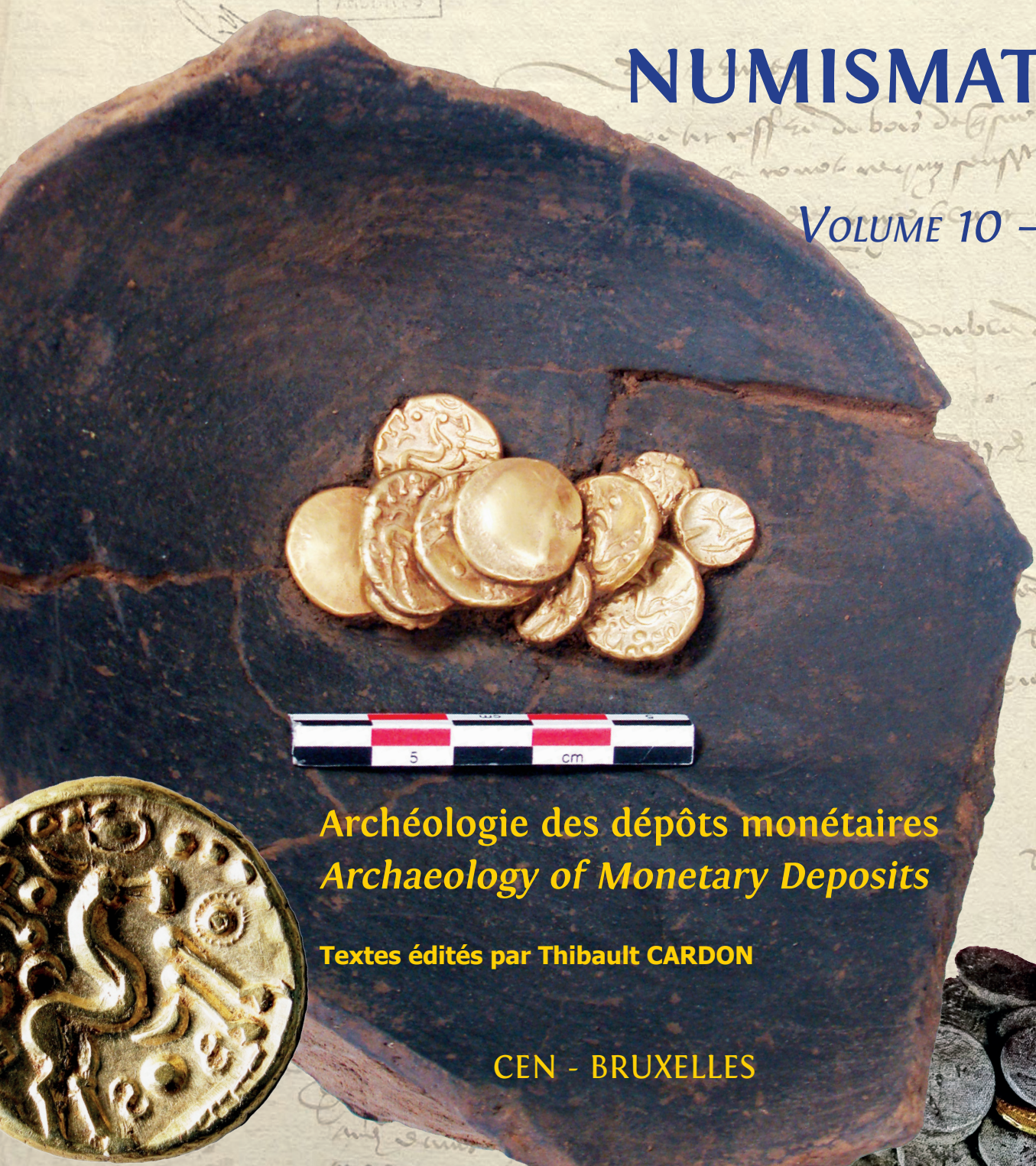
160 38

ROYAL MUSEUM
ARCHIVES



THE JOURNAL OF ARCHAEOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 10 – 2020



**Archéologie des dépôts monétaires
Archaeology of Monetary Deposits**

Textes édités par Thibault CARDON

CEN - BRUXELLES

TRÉSORS OU DÉPÔTS MONÉTAIRES ? QUELQUES RÉFLEXIONS À PARTIR DE LA SITUATION EN FRANCE

Vincent GENEVIÈVE* & Thibault CARDON**

Résumé – Le terme « trésor » sert habituellement en français à désigner les trouvailles de plusieurs monnaies anciennes. Or ce mot ne relève ni d'une catégorie juridique, ni d'une approche scientifique d'un fait archéologique et historique. L'approche croisée d'une archéologie fine des ensembles monétaires et d'une anthropologie des pratiques

nous paraît justifier l'emploi du concept de « dépôt monétaire » plutôt que de « trésor ». Plusieurs exemples français illustrent les possibilités offertes par cette approche, et forment un plaidoyer pour la reconnaissance de l'archéonumismatique comme une discipline à part entière de l'archéologie.

Mots clés : trésor – archéologie – dépôt monétaire – pratiques monétaires

Abstract – The term “trésor” (hoard) is usually used in French to refer to finds of several ancient coins. However, this word is neither a legal category nor a scientific approach to an archaeological and historical fact. The combined approach of a fine archaeology of monetary ensembles and an anthropology of practices

seems to us to justify the use of the concept of “dépôt monétaire” (monetary deposit) rather than “trésor”. Several French examples illustrate the possibilities offered by this approach and form a plea for the recognition of archaeonumismatics as a full-fledged discipline of archaeology..

Keywords: treasure – archaeology – monetary deposit – monetary practices

* Inrap, chargé de recherche, chercheur rattaché IRAMAT-CEB, UMR 5060, CNRS/Univ. Orléans.
Contact : vincent.genevieve@inrap.fr

** Cnrs, chargé de recherche, CRAHAM Centre Michel de Bouard UMR 6267, CNRS/Univ. Caen-Normandie.
Contact : thibault.cardon@unicaen.fr

STRUCTURE DE L'ÉTUDE

1. LES MONNAIES ET LEURS PROPRIÉTAIRES : TRIER, COMPTER, CACHER
 2. LES TRÉSORS ET LEURS INVENTEURS : TROUVER
 3. LES DÉPÔTS MONÉTAIRES ET LES ARCHÉONUMISMATES : ÉTUDIER
- BIBLIOGRAPHIE

SELON LE *Petit Robert* (éd. 2009, Paris), un trésor se définit, entre autres, comme une « réunion de choses précieuses amassées pour être conservées (généralement en les cachant) », au regard du droit comme une « chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier de sa propriété et qui est découverte par le seul effet du hasard » mais aussi comme de « grandes richesses concrètes, une masse monétaire importante ». Dans le *Dictionnaire de numismatique*, « un trésor (monétaire) se dit d'un ensemble de monnaies réunies au moment de leur enfouissement. Leur nombre peut être extrêmement variable. Deux monnaies cachées ensemble peuvent composer un trésor, surtout si ces monnaies sont en or. On classe généralement les trésors en quatre catégories : les pertes fortuites, les enfouissements d'urgence, les trésors d'épargne ou de thésaurisation et ceux liés à un rite » (Amandry (dir.) *et al.* 2001). Dans la nouvelle loi française n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative au patrimoine, le terme trésor n'existe pas, se trouvant mélangé sans distinction particulière au sein d'un unique et vaste ensemble dit de « biens archéologiques mobiliers » qui ne lui confère que le seul titre d'objet.

Les découvertes de trésors, sans être rares, sont toujours inattendues, certaines exceptionnelles, et alimentent en permanence l'inconscient collectif dès que l'on travaille dans une vieille bâtisse ou que l'on creuse la terre. Ce trésor qui fascine tant est alors constitué, pour le grand public, d'une abondance de monnaies, au moins plusieurs milliers, et en or s'il vous plaît parce que sinon ça n'est pas vraiment un trésor... Tels sont la vision et le fantasme relayés par des personnages aussi fameux qu'Harpagon, *L'Avare* de Molière (1668), ou Don Salluste, ministre des Finances du roi d'Espagne, dans *La Folie des Grandeurs* de Gérard Oury (1980). Mais que reste-t-il après la surprise de la trouvaille ? L'objet-trésor, fascinant, et le plus souvent déshabillé de sa dimension anthropologique. Se trouve ainsi oublié et négligé celui qui a précieusement accumulé, trié, caché et dont les gestes et intentions sont pourtant perceptibles pour qui tente de les voir dans ce que nous préférons nommer, à la suite de G. Aubin, un dépôt monétaire (Aubin 2007 ; Aubin *et al.* 2009).

1. LES MONNAIES ET LEURS PROPRIÉTAIRES : TRIER, COMPTE, CACHER

Par principe, un trésor est dissimulé et non perdu, à moins que l'endroit où il fut déposé n'ait été bouleversé ou détruit, ce qui empêche son propriétaire de le retrouver. Un navire en pleine mer constitue ainsi un lieu trop périlleux pour conserver un butin qui contraint pirates et flibustiers à le déposer, par sécurité, sur une île pour ne pas le perdre. Mais le plus souvent, celui qui trouve (ou retrouve) un trésor, quelques années ou quelques siècles plus tard, le considère plutôt comme perdu que non récupéré par son propriétaire car il en devient de fait le nouveau détenteur. Pourtant, et il est difficile d'en douter, la vocation du trésor est bien d'être récupéré par celui qui l'a dissimulé. On aurait peine à croire que les 70 ou 80 000 monnaies d'or romaines tardo-républicaines exhumées en 1713 par un paysan à Brescello (Reggio Emilia, Italie) puissent avoir été égarées plutôt que précieusement cachées, même si les conditions précises de leur enfouissement nous sont inconnues (Santelli & Campana 2014).

Pour des périodes durant lesquelles la quasi-totalité de la population ne connaît pas les comptes en banque, l'usage de caches monétaires est courant et appartient au quotidien. L'idée est donc de ne plus considérer les « trésors » comme de simples amas de monnaies, précieuses ou non, mis à l'abri en période d'insécurité sociale (Blanchet 1900), mais au contraire comme des instantanés d'une gestion des monnaies, quelquefois complexe, quotidienne ou à plus long terme, au sein d'un foyer ou d'une administration. Une cache monétaire, particulièrement en milieu domestique, doit en effet être pensée comme un dispositif pérenne, vivant pourrait-on dire, dans lequel on effectue des dépôts ou des retraits à diverses échéances. Son emplacement par rapport aux structures contemporaines, son accessibilité ou encore la fréquence à laquelle

on l'utilise sont autant de paramètres - observables lors de la découverte si le contexte est préservé - qui nous renseignent sur les comportements monétaires ou plutôt sur les pratiques monétaires et les comportements individuels.

Avant de les cacher, le ou la propriétaire va le plus souvent choisir un contenant pour recueillir ses monnaies, qu'il soit en matière périssable ou non. Une simple bourse de tissu, un sac en cuir, une caissette de bois, un vase en bronze ou en céramique peuvent servir de réceptacle au trésor avant qu'il soit déposé à l'abri des regards. Le contenant n'est ni à moitié vide, ni à moitié plein mais presque systématiquement adapté au volume qui lui est consacré (Cavaillès & Fourteau-Bardaji 2009). Il est ainsi possible, suivant ses moyens et ses rentrées pécuniaires, de multiplier les vases de petite taille ou de n'en choisir qu'un seul, plus gros, pour tout regrouper. Mais le choix d'un ou plusieurs contenants peut aussi répondre à la volonté de « ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier » comme nous le dirions maintenant ; la manière de procéder n'est pas très différente de celle avec laquelle nous opérons de nos jours. Cachées, les monnaies sont également triées, le plus souvent par métal - en isolant les espèces d'or et d'argent de celles en alliage cuivreux - mais aussi selon d'autres logiques. L'idée peut être d'affecter certains dépôts à certains usages. Un premier contenant peut ainsi être consacré aux transactions quotidiennes, un deuxième à l'épargne, un troisième rester secret du reste de la famille ou de la communauté... Cette pratique des caches multiples offre l'avantage de ne récupérer ou de n'accéder qu'à une partie des monnaies tout en conservant les autres. Le tri opéré peut dans le même temps répondre aux variations du cours de la monnaie à une période donnée comme lors d'une réforme monétaire.

Dans la villa de Pradoulin à Lectoure (Gers, F), les fouilles de M. Larrieu-Duler ont livré trois trésors monétaires de la fin du III^e s. (Labrousse 1983). Le premier, découvert en 1964, se compose de 3 731 antoniniens officiels des empereurs de Rome et des usurpateurs gaulois,

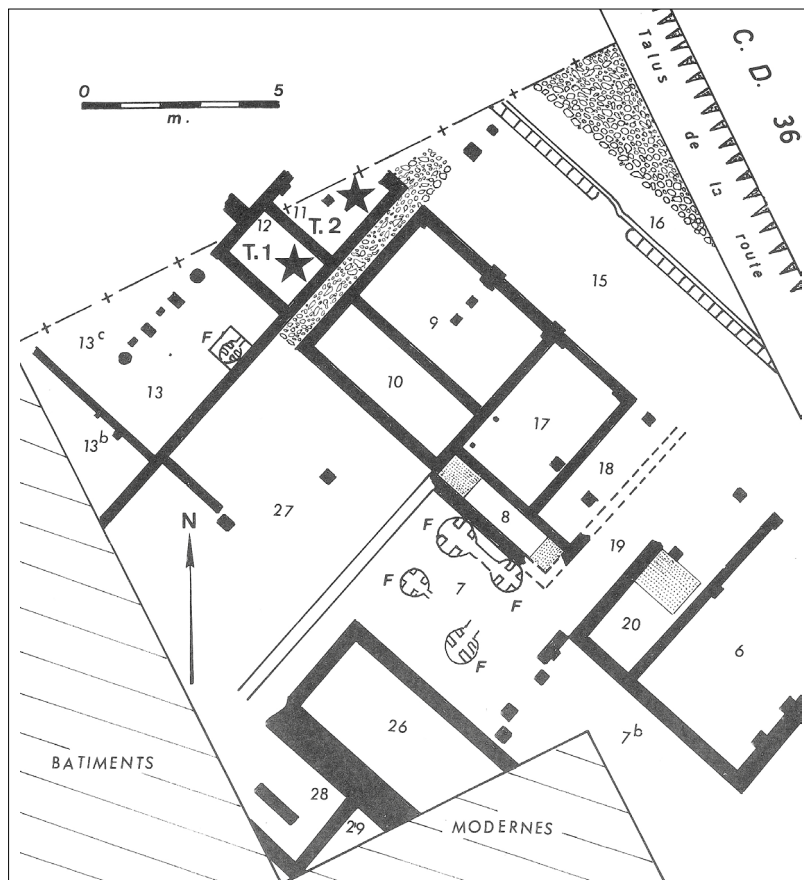


Fig. 1 - Villa de Pradoulin à Lectoure (Gers, F), localisation des dépôts monétaires T1 et T2 (Labrousse 1983, fig. 1)

comprenant une poignée d'imitations de ces types, enfouis sous le règne de Probus (276-282). Le second, exhumé en 1966, contemporain du précédent, a été trouvé dans une pièce adjacente et compterait environ 10 000 antoniniens, exclusivement imités aux noms des seuls empereurs gaulois ou presque. On ne peut affirmer qu'il s'agissait du même thésauriseur dans les deux cas, seulement le supposer, mais on dispose bien de deux dépôts enfouis à la même période, dans la même villa mais de compositions différentes. Si seul le premier de ces ensembles fut publié, l'étude du second apporterait peut-être quelques éclaircissements sur les actes du ou des épargnants. L'un aurait-il été plus aisé que l'autre ? Le premier trésor, plus « précieux », aurait-il été caché dans une pièce plus sûre que l'autre, de moindre valeur ou à vocation différente ? Le premier était-il destiné à être gardé, l'autre pour servir de réserve en numéraire d'usage courant ? Nombre d'explications peuvent être avancées sans que nous ayons le plus souvent possibilité d'y répondre avec précision. Et qu'en est-il du troisième dépôt d'environ 2 000 monnaies, retrouvé dans un fossé voisin, dont les antoniniens les plus récents seraient au nom d'Aurélien (Labrousse 1968 ; Callu 1979) et donc contemporains des deux précédents ? Appartenait-il au(x) même(s) propriétaire(s) ? Reste que ces cas de trésors multiples sont fréquents, associant plusieurs contenants d'espèces différentes enfouis en un même endroit ou plusieurs contenants dispersés en différents lieux mais dont les vocations étaient certainement bien définies par l'épargnant^[1].

Les contenants peuvent aussi être réunis en un seul lieu mais soigneusement séparés les uns des autres comme à Eauze (Gers) où, dans une unique fosse, ont été retrouvés quatre sacs contenant 28 003 monnaies d'argent auxquelles étaient associés, en trois lots séparés, des bijoux, six monnaies d'or, deux couteaux aux manches sculptés en ivoire, des cuillères et des lingots d'argent ainsi que 45 monnaies de bronze (Schaad (dir.)1992) (fig. 2).

On observe aussi l'utilisation de contenants imbriqués : au sein d'une même cache, un réceptacle en dur (caisse, céramique, panier) recueille un ou plusieurs lots de monnaies répartis dans autant de contenants (sac de toile, bourse en cuir, drap roulé). L'inventaire en 1348 des biens de Miles, seigneur de Noyers, est particulièrement précieux pour comprendre les logiques à l'œuvre (Petit 1874 ; Dumas 1985). Miles de Noyers, maître de cette petite seigneurie bourguignonne, a réalisé un inventaire de ses biens précieux. Ce document permet d'entrevoir la diversité des caches, des contenants et des ensembles monétaires dont pouvait disposer un tel personnage. La gestion des monnaies dont il fait l'inventaire est particulièrement élaborée (fig. 3). On remarque par exemple qu'elles sont triées et que cette opération va parfois jusqu'au degré de finesse des types monétaires. Ces tris sont le support d'affectation des ensembles ainsi constitués. Les types monétaires mis de côté pour rembourser la rançon du fils ne sont pas les mêmes que ceux dédiés à l'inhumation du père. Dans ce dernier cas, les préoccupations sont tout autant économiques que symboliques puisque les pavillons d'or sont des monnaies rares et lourdes. Il faut également préciser que sur cet inventaire, des mentions ajoutées dans les semaines qui suivent donnent un aperçu du caractère « vivant » de ces caches monétaires. Ainsi, les 2 000 florins à l'écu épargnés pour l'emprunt de la rançon sont versés à la compagnie des Bardes peu après, tandis que les revenus du dixième d'Auxerre rejoignent momentanément le coffre seigneurial. Pris isolément, chacun de ces ensembles donnerait une vision parfaitement biaisée de la masse monétaire en circulation. De tels documents, rares par leur degré de précision, nous permettent de questionner plus finement les dépôts monétaires mis au jour.

Les nombreux trésors qui nous sont parvenus, quelles que soient leur taille ou la période concernée, sont le reflet non seulement des événements spécifiques, tels des conflits militaires

^[1] Voir également dans ce volume l'article de P.-A. Besombes et A. Provost sur le dépôt multiple de Mané-Véhen.

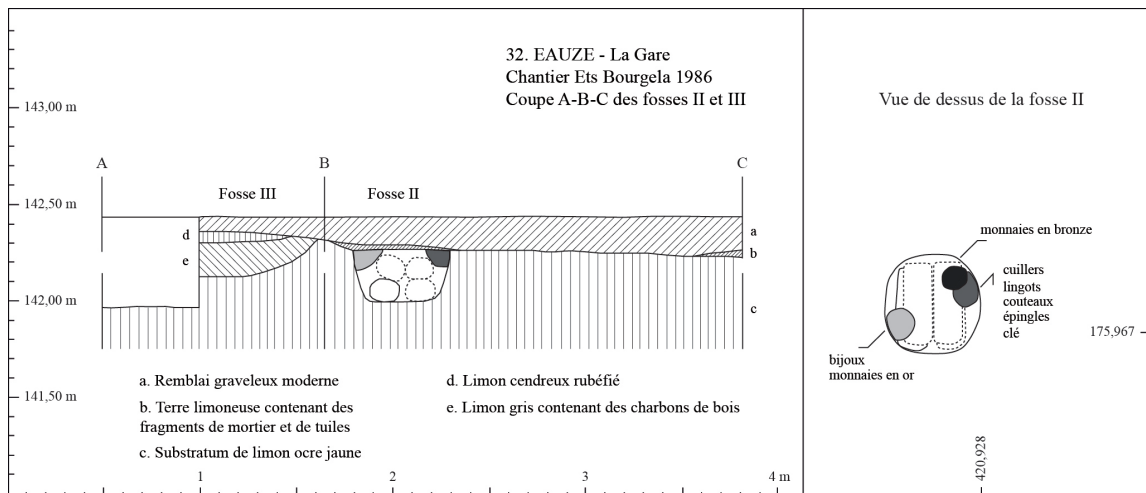


Fig. 2 – Le trésor d’Eauze (Gers, F). La fosse en plan et en coupe avec la restitution du dépôt (DAO : V. Geneviève d’après le relevé de D. Schaad, SRA Midi-Pyrénées). À gauche, la fosse en cours de fouille ; à droite, des monnaies agglomérées ont conservé la forme du sac qui les contenait (© D. Schaad)

ou des réformes monétaires, mais aussi et peut-être surtout le fruit d’une gestion quotidienne des monnaies. Par là même, un trésor n’est jamais strictement représentatif de l’ensemble de la masse monétaire d’une époque, toutes strates confondues. Il procède toujours de choix, de sélections et de contraintes à un moment précis. Il ne faut pas négliger non plus, et quelles que soient les circonstances, que le dépôt monétaire parvenu jusqu’à nous n’est qu’une partie de « l’iceberg ». Car tout en cachant ses monnaies, qu’il s’agisse d’une encaisse ou d’une accumulation progressive et méthodique, le ou la propriétaire se doit d’en conserver d’autres afin d’en disposer pour son usage courant. Et ces monnaies ne sont pas nécessairement les mêmes que celles qu’il ou elle a dissimulées. Ainsi, là où l’on retrouve caché un trésor de monnaies médiévales d’or et d’argent, ne se rencontrent dans son environnement immédiat que quelques pièces en mauvais état, de bas argent, ou des monnaies noires, qui servaient aux transactions quotidiennes comme sur le site de la léproserie de Saint-Thomas d’Aizier, fouillé sous la direction de Marie-Cécile Truc (Eure, F) (Cardon 2012). Enfin, s’il fallait reprendre le cas précédemment cité du trésor d’Eauze, on peut légitimement penser que le personnage aisé qui a enfoui cet imposant ensemble de monnaies et de bijoux n’est pas parti ou ne circulait pas les mains vides. Mais la seule découverte de ce qu’il a laissé suffit à fasciner son ou ses inventeurs !

Réceptacle	Contenant	Dénomination	Nb	Valeur	Affectation
« en notre coffre »	« en une quenne »	Florins d'or à l'écu	2000	2000 florins à l'écu	Pour payer les Bardes de l'emprunt de la rançon de Gaucher de Noyers
	« en une autre quenne »	Pavillons d'or	6	175 l.t. ou environ	Thésaurisation ?
		Couronnes d'or	2		
		Lions d'or	2		
		Anges d'or des trois émissions	22		
		Doubles et parisis d'or	23		
Florins d'or à l'écu	53				
	« en trois sacs »	« en plusieurs monnoies »	?	560 l. 43 s. 9 d.t.	Revenu du dixième d'Auxerre
« en un coffret »	?	Pavillons d'or	132	132 l.t.	Pour les offrandes et autres dépenses lors de son inhumation
	?	Florin d'or à la chaise et à l'écu	117	117 l.t.	Pour payer ses gens
« ce que nous portons avec nous »	Bourse ?	?	?	?	Pour les dépenses courantes ?

Fig. 3 – Inventaire des bien monétaires de Miles, seigneur de Noyers, en 1348 (d'après Petit 1874 et Dumas 1985)

2. LES TRÉSORS ET LEURS INVENTEURS : TROUVER

La fascination du trésor domine toujours celui ou celle qui le trouve au point d'en oublier totalement ou presque la personne qui l'a caché. Plusieurs siècles séparent l'enfouissement de la redécouverte et l'heureux inventeur s'accapare alors ce bien qui ne lui appartient pas. Le trésor devient une manne qu'il importe de « gérer ». Une manne bien différente suivant les quantités en présence et surtout si les monnaies sont en métal précieux. En 1878, Gustave de Clausade, grand collectionneur toulousain, a vent d'une importante découverte monétaire à Auzerville (Haute-Garonne, F) et se rend au village où il n'a « rencontré d'abord chez les paysans que le silence et la ruse pour répondre à ses investigations. Grâce à ses assurances répétées de porte en porte, que le but de ses recherches n'avait rien de fiscal, le vase qui avait renfermé les monnaies fut enfin découvert et acheté ; mais les monnaies avaient été vendues à un orfèvre de Toulouse ». De cette découverte exceptionnelle, l'un des rares trésors d'époque carolingienne exhumé à ce jour dans le Sud-ouest de la France, une centaine de monnaies seulement nous est parvenue. Exclusivement composé d'espèces d'argent, l'ensemble se révélait surtout des plus intéressants pour son inventeur. Les analyses élémentaires de composition effectuées sur 80 deniers ont livré un taux d'argent moyen de 77,3 %. La quantité de métal fin ramenée à la masse moyenne de 1,55 g par monnaie aurait donc livré 1,20 g d'argent par denier, soit environ 600 grammes d'argent pour 500 deniers, soit la masse d'environ 30 pièces de 5 francs. On comprend alors aisément la vente rapide de ce type d'ensemble (Sarah, Geneviève & Guerrot 2016). Plus d'un siècle auparavant, en 1751, le trésor de 60 000 monnaies d'argent romaines découvert à Sainte-Suzanne (Ariège, F) fut aussi presque intégralement dispersé (Geneviève & Comelongue 2015). Seul Charles-Clément Martin de Saint-Amand, aidé de son frère M. de Romécour, réussit à récupérer de cet ensemble monumental plusieurs centaines d'exemplaires grâce... à l'obligeance de Messire Bourdeau, directeur de la Monnaie de Toulouse. Ce dernier avait acquis 30 000 monnaies qu'il consentit à montrer par sacs de

mille à son ami de Saint-Amand avant qu'elles ne soient fondues ! La Providence pour le collectionneur et une aubaine tout à fait appréciable pour le directeur même si cet apport de quelques dizaines de kg de métal fin se révèle bien faible face aux quantités exploitées annuellement dans l'atelier^[2].

Cette manne est toujours bien présente de nos jours dans l'esprit des « chasseurs de trésors » qui écument nombre de sites en France en s'accaparant des trouvailles qui échappent le plus souvent à la communauté scientifique. Ce « loisir » est préjudiciable aux yeux de la loi française et le fossé entre prospecteurs et archéologues continue de se creuser depuis des années, occasionnant une perte documentaire irrémédiable. Quand certains acceptent de montrer le fruit de leurs découvertes, les informations extraites ne sont qu'anecdotiques et d'ordre purement numismatique, le contexte archéologique étant définitivement perdu. Pire, les monnaies retrouvées ne représentent pour certains qu'un profit, espérant de celles-ci une bonne revente de plusieurs dizaines, centaines ou milliers d'euros. En oubliant que les plus beaux des sesterces de Domitien ou d'Antonin le Pieux qui nous sont parvenus ne valaient pourtant que quelques pichets de vin, un morceau de fromage ou une litière pour un cheval...

Cette idée d'un trésor souvent extraordinaire, réel ou fictif, de la coupe du Saint Graal à la mystérieuse fortune de l'abbé Saunière, curé de Rennes-le-Château (Aude, F), a sans doute contribué à de nombreuses vocations d'archéologues et de numismates... mais aussi de prospecteurs. Toutefois, le mot « trésor » intervient, dans l'inconscient collectif, dans une catégorie de pensée qui témoigne avant tout de la fascination pour le seul objet trouvé et non de l'analyse scientifique d'un fait archéologique. Or, c'est le plus souvent en ces termes et avec cet *a priori* que sont abordées et étudiées les trouvailles comptant plusieurs monnaies. Ce choix est fortement préjudiciable pour la recherche en archéologie et en numismatique, mais également pour une anthropologie des usages monétaires. De fait, on observe encore trop souvent une tendance à ne pas étudier un dépôt en tant que fait archéologique à part entière, mais au contraire à le cantonner dans une dimension romantique. Le plus symptomatique consiste à vouloir rattacher le trésor à la grande histoire, aux guerres, à l'exceptionnel. Les invasions « barbares » de la fin du III^e s. auraient ainsi décimé une grande partie de la Gaule, entraînant des vagues d'enfouissements monétaires sans précédent. Mais l'événement et ses conséquences sont-elles omniprésentes sur le territoire ? Les motivations personnelles de celui ou celle qui thésaurise et qui cache nous sont totalement inconnues et on ne saurait trop spéculer sur l'interprétation de certains dépôts ou sur la présence agressive d'un envahisseur dont aucun n'entendit jamais le bruit des chevaux ni entr'aperçut la moindre lame... Certes, les dépôts monétaires sont nettement surreprésentés durant les périodes d'insécurité et peut-être plus particulièrement lors de guerres civiles (Callataÿ 2017). Toutefois, les ensembles constitués à ce moment ne l'ont pas toujours été à la hâte et cette seule motivation ne peut répondre à celles de tous les thésauriseurs ni dans toutes les régions concernées. Surtout, si une conjonction entre un grand nombre de « trésors » et une période d'insécurité est remarquée, il faut se demander quel est le lien logique entre les deux. L'insécurité entraîne-t-elle une vague d'enfouissements, comme cela est souvent admis, ou vient-elle mettre un terme brutal à un plus grand nombre de vies, donc de caches monétaires actives ? Relier le trésor à l'Histoire ou aux faits historiques est toujours une tentation, mais dont les limites ont trop souvent été outrepassées (Delmaire 1995).

Il faut aussi humblement convenir que nombre de trouvailles monétaires ne peuvent être considérées comme de « vrais » trésors, et que seuls l'archéologue et surtout le numismate s'extasient face à la découverte de modestes ensembles. L'idée de trésor implique en

^[2] Nous tenons à remercier Arnaud Clairand pour ses données inédites sur la production monétaire de cet atelier.

effet celle d'une quantité de monnaies et de valeur, donc de métal précieux. La grille de lecture employée étant simpliste, il s'opère comme un tri inconscient entre les ensembles monétaires qui « méritent » le titre de trésor, et ceux qui ne le « méritent » pas. Les ensembles renfermant quelques centaines de monnaies d'argent sont signalés et étudiés, mais ceux, moins spectaculaires, typiquement les porte-monnaie ou bourses perdues, sont très peu documentés et ce quelles que soient les périodes. Malgré leur caractère modeste, ces « bourses perdues » sont essentielles pour saisir la monétarisation du quotidien, les petites transactions répétitives, mais aussi pour documenter les strates les plus humbles de la masse monétaire. Dans le même ordre d'idées, on a trop souvent vu les dépôts composés d'un grand nombre de toutes petites dénominations (cuivre, billon noir) comme des trésors de « pauvres ». Or un dépôt monétaire, tel celui exhumé dans le Tarn à Caucalières (Depeyrot 1982), composé de milliers de doubles tournois de cuivre du XVII^e s., témoigne, même s'il n'a pas une grande valeur, de la capacité du propriétaire à manier et trier un très grand nombre de monnaies. On peut dès lors rapprocher ce dépôt de la description à l'époque moderne de véritables rabatteurs de petites monnaies destinées au paiement d'ouvriers dans les manufactures ou les exploitations agricoles (Thuillier 1959).

3. LES DÉPÔTS MONÉTAIRES ET LES ARCHÉONUMISMATES : ÉTUDIER

Au développement de l'archéologie préventive en France s'associent de nouvelles méthodes de travail en numismatique qui ne consistent plus seulement à étudier la monnaie pour elle-même mais à aborder les dépôts monétaires en tant qu'objets archéologiques afin de recueillir un plus grand nombre d'informations dont la plupart ont été occultées avant les années 1980. Taphonomie, stratigraphie du dépôt, parasitologie, lots séparés par du tissu ou du cuir, sélection intentionnelle des monnaies, l'analyse des dépôts monétaires en contexte archéologique révèle des informations insoupçonnées auparavant. Observer précisément le contexte archéologique d'un dépôt, sa structure interne, sa composition exhaustive et son lien avec la masse monétaire contemporaine pour restituer des usages, tel est le but d'une démarche archéonumismatique. Ces lots témoignent avant tout de pratiques monétaires diverses qu'il convient d'aborder comme n'importe quel autre fait social (Aubin 2007). La notion de dépôt monétaire nous semble donc préférable à celle de trésor en ce qu'elle porte à la fois une certaine neutralité scientifique sur la composition et la qualité de l'ensemble en question, et qu'elle s'attache non plus au point de vue de l'inventeur et à l'attraction de l'objet mais bien à la restitution et à la compréhension d'un fait archéologique. Elle recouvre aussi des réalités extrêmement différentes. Pour les époques médiévales et modernes, une typologie des dépôts monétaires liés à la sphère domestique a pu être proposée (fig. 4). Il faudrait y ajouter les encaisses de boutique ou d'administration, les dépôts de fondation, de gués ou de consécration, les restes de tronc à offrande qui témoignent plus de l'action de plusieurs individus sur un lieu que le fait d'une seule personne, créant à nos yeux des « trésors » que l'on ne devrait plus interpréter que comme une accumulation de monnaies isolées (Aubin 2007).

Type de dépôt	Profil	Accessibilité	Fréquentation
Porte-monnaie « Caisse courante »	Vrac de monnaies diverses	Aisée (pot sur le linteau)	Quotidienne
Épargne, thésaurisation transitoire	Monnaies triées et affectées	Moyenne (coffre, sol de la cave)	Épisodique
Thésaurisation, « trésorisation »	Monnaies de bonne qualité	Difficilement accessible (champ)	Exceptionnelle

Fig. 4 – Proposition de typologie des dépôts monétaires domestiques.

Ainsi, les fouilles menées en 2015 sur la place Saint-Germain à Rennes (Ille-et-Vilaine, F) par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), sous la direction de Laurent Beuchet, ont mis au jour les restes d'une boutique fossilisée par les bombardements de 1944 (Cardon 2017, et présentation détaillée par L. Beuchet et Th. Cardon dans ce volume). Plus d'un millier de monnaies ont été retrouvées dans les décombres, le plus souvent groupées autour des restes de plusieurs contenants. L'analyse numismatique a permis d'identifier un mécanisme tout à fait particulier de tri des monnaies, témoin de la crise monétaire qui sévit alors tout autant que des préoccupations de l'artisan. Dans son atelier, les monnaies reçues sont triées par métal. Celles en alliages cuivreux, sur lesquelles il existe une plus-value à la refonte, sont conservées à part. Les mêmes dénominations en alliage vil (aluminium, zinc) sont en revanche gardées dans la caisse courante. Quand occasionnellement une monnaie exceptionnelle est présentée, elle rejoint la collection de l'artisan, avec sa montre gousset. On y trouve des monnaies romaines, des doubles tournois de Louis XIII et même une monnaie chinoise ! Ces divers ensembles, qui n'en forment qu'un, illustrent parfaitement les rationalités pratiques mises en œuvre en temps de crise monétaire.

En disposant d'une localisation du dépôt à l'intérieur d'une bâtisse ou dans son environnement immédiat, d'un contexte stratigraphique auquel peuvent être associés d'autres niveaux archéologiques et d'autres types de mobiliers (céramique, verre, monnaies, *instrumentum*, autres dépôts monétaires...), de la position du vase retrouvé couché ou debout, le numismate peut aborder l'analyse du fait retrouvé dans les conditions les plus proches de celles de son enfouissement. La question de l'accessibilité de la cache doit aussi toujours être posée. Le contexte archéologique peut préciser une date d'abandon de la bâtisse concernée ou de sa destruction qui pourra être comparée avec celle du dépôt retrouvé. À l'appui de ces informations, le numismate peut définir si ce dépôt est « volontaire », soigneusement caché dans un mur mais non récupéré par son propriétaire, ou « involontaire », perdu dans l'incendie de sa maison.

Le contenant et son contenu, soigneusement démontés en laboratoire, livrent aussi des informations insoupçonnées il y a encore quelques années. Il ne viendrait plus à l'esprit d'aucun archéologue de renverser le contenu d'une urne funéraire pour voir ce qu'elle contient. Et pourtant, l'idée du trésor comme étant une accumulation pêle-mêle de monnaies fait que leur disposition et celles d'autres objets au sein d'un dépôt restent des données trop souvent négligées. Si les monnayages en alliage cuivreux sont parfois épargnés, c'est simplement parce que la corrosion maintient les monnaies en place le temps des premières photos. Trop rares sont en revanche les dépôts de monnaies d'or ou d'argent dont la structure interne est connue ! Les restes de textiles, de cuir ou encore les effets de parois sont autant d'indices qui permettent de séparer ou restituer des micro-lots avant de les étudier individuellement au sein d'un même contenant (fig. 5). Ainsi, des monnaies que l'on pensait autrefois mêlées indistinctement dans les dépôts se trouvent en réalité réparties dans différents sacs suivant l'aire ou la période de circulation à laquelle elles se rattachent (Bompaire & Foucray 2017 ; Moesgaard & Tornbjerg 2004 et Moesgaard dans ce volume). L'examen fin des dépôts complets révèle également des pratiques comptables, attestant la circulation de sacs d'espèces de même type formant un compte rond, probablement étiqueté, et ce depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne (Cécillon *et al.* 2005 ; Guihard *et al.* 2013 ; Bompaire 2002 ; Jambu 2018 ; Clairand 2002). La disposition de monnaies en pile(s) a aussi pu être observée à plusieurs occasions, démontrant dans certains cas, comme lors de l'étude du trésor d'Aizier, l'usage de comptabilités pratiques, bien loin des standards officiels (fig. 6). Ce dépôt monétaire a été mis au jour en 2001 lors des fouilles programmées de la léproserie Saint-Thomas d'Aizier, sous la direction de Marie-Cécile Truc. La cache, aménagée dans le sol extérieur, comprenait un pot à cuire calé par des tuiles et du silex et recouvert d'une autre tuile. Ce pot renfermait une petite tirelire qui, tête en bas, contenait 288 monnaies d'argent anglaises et 2 monnaies d'or



Fig. 5 – Le dépôt monétaire des Capucins a été mis au jour à Angers (Maine-et-Loire, F) en 2008 par l'Inrap (resp. Fr. Guérin). Le dépôt se compose de 1 200 monnaies de billon accompagnées d'une bague, d'un anneau et d'un fragment de fermail. Le démontage en laboratoire a permis l'observation d'effets de paroi, visibles sur cette photographie prise pendant le démontage. Deux sacs de monnaies, aux compositions légèrement différentes, ont ainsi été identifiés. (Cardon 2010 © J.-G. Aubert, Arc'Antique)



Fig. 6 – Dépôt monétaire d'Aizier en cours de démontage. Les groats, half groats et pennies anglais du XV^e s. étaient soigneusement disposés en piles, par valeur nominale (© Th. Cardon)

françaises. Le démontage de ce dépôt en laboratoire, l'examen des restes organiques ainsi que des effets de paroi, et l'analyse archénumismatique ont permis de restituer l'agencement des différents éléments. Deux piles, réunissant 280 monnaies d'argent anglaises triées par valeur, ont été roulées dans un drap puis insérées dans la tirelire. L'ouverture élargie de la tirelire a ensuite été « bouchée » à l'aide d'une bourse de cuir renfermant les deux monnaies d'or et celles d'argent restantes. Le tissu renfermait 90 *groats* de compte, divisés en deux piles d'environ 45 *groats* de compte. Cette somme calculée, selon le système officiel livre / sou / denier, donne un résultat a priori aléatoire. Ce n'est qu'en comptant les différentes monnaies selon un système alors en usage dans la région à cette époque (1 écu d'or = 10 *groats*) que l'on observe une gestion rigoureuse et la mise à l'abri d'une somme ronde. Le tri des espèces, leur rangement soigneux, l'accessibilité malaisée du dépôt et le fait que deux des trois monnaies les plus récentes du dépôt aient été découvertes dans la bourse de cuir incite à penser qu'on a là une cache visitée très occasionnellement et un ensemble monétaire constitué sur la durée. L'analyse archénumismatique de ces ensembles ouvre le champ à des réflexions nouvelles, en nous renseignant un peu plus sur les gestes et intentions de leurs propriétaires.

Par le nombre d'opérations de terrains qu'ils gèrent annuellement, les opérateurs d'archéologie préventive français, publics et privés, se placent comme les premiers inventeurs de dépôts monétaires en France. Estimer le nombre de découvertes sur l'ensemble du territoire se révèle particulièrement complexe car tous les rapports ne sont pas accessibles en ligne, sans compter les trouvailles plus anciennes relevant, avant 2002, de l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (Afan), pour lesquelles seule une enquête approfondie permettrait d'approcher la réalité. L'indigence des publications en témoigne, comme La revue *Trésors Monétaires* qui a édité plus de 200 études entre 1979 et 2019 mais qui ne compte que 17 dépôts monétaires provenant de fouilles préventives, l'essentiel fourni par l'Afan ou l'Inrap et le premier publié seulement en 1998 !

En plus de leur position de premiers inventeurs, ces opérateurs sont certainement aussi parmi les premiers thésauriseurs, mais qui pâtissent de l'absence de numismates recrutés en leur sein. Des ensembles monétaires de toutes tailles et de toutes périodes s'accumulent depuis des années sans être étudiés ni publiés, grevant la discipline de nombreux référents. Certains sont impossibles à traiter ou presque (Doyen 2019), il faut en convenir, comme l'amphore de 100 000 monnaies d'imitation de la fin du III^e s. découverte à Autun (Saône-et-Loire, F) en 2010 ou plus encore sa jumelle de 186 000 monnaies retrouvée à Troyes (Aube, F) en 1994-1995 ! D'autres, aussi spectaculaires, mériteraient pourtant, et enfin, une attention particulière... Le plus exceptionnel est peut-être celui du milieu du IV^e s. découvert à Saint-Ouen-du-Breuil (Seine-Maritime, F) au milieu des années 1990 qui compte 16 monnaies d'or et 23 médaillons d'argent, une bague en or et 3 cuillères en argent enveloppées dans plusieurs pièces de tissus exceptionnellement conservées, le tout dans un vase à revêtement argileux d'origine trévire sur lequel se lit le mot BIBAMVS... Cet ensemble hors norme, dont les exemples sont rarissimes sur le territoire français, n'a malheureusement fait l'objet que de quelques lignes dans une revue allemande, l'essentiel étant consacré au site et non au dépôt monétaire dont l'étude et la publication restent à faire (Gonzalez, Ouzoulias & van Ossel 2001).

Plus récemment, le trésor de 124 monnaies françaises et espagnoles, dont 28 en or et 96 en argent, enfoui sous le règne de Louis XIII (1610-1643), découvert sur le cours Pasteur à Bordeaux (Gironde, F) préalablement aux travaux du tramway en 2002-2003, est toujours inédit (Migeon 2003) et ne dispose même pas, comme le précédent, d'un simple inventaire... Et c'est sans compter la multitude d'ensembles plus modestes, que l'on retrouve parfois dispersés, et dont les numismates n'ont pas toujours connaissance.

Pour que s'impose enfin en France la notion de dépôt monétaire et de faits archéologiques au détriment de celles de trésor et de fascination de l'objet, les études de cas doivent se multiplier, contextualisées avec la participation des archéologues. Il en va de même pour l'étude de toutes les monnaies de sites.

À quand des postes d'archéonumismates dans l'archéologie en France ?

BIBLIOGRAPHIE

- Alföldi (éd.) 1979**
M.-R. ALFÖLDI (éd.), *Ergebnisse des FMRD-Colloquiums vom 8-13 Februar (Frankfurt-am-Main und Bad-Lomburg VDH, 1976)*. Studien zu Fundmünzen der Antike 1, Berlin, 1979.
- Amandry (dir.) et al. 2001**
M. AMANDRY (dir.), M. DHÉNIN, M. POPOFF, Fr. THIERRY & Chr. VELLETT, *Dictionnaire de numismatique*. Paris, 2001.
- Aubin 2007**
G. AUBIN, Les trésors (monétaires) antiques : le mot, les choses et les chercheurs. In : BARATTE, JOLY & BEAL (dir.) 2007, p. 49-73.
- Aubin et al. 2009**
G. AUBIN, S. BERTHOME, CHR. CÉCILLON, V. DROST & J. MAIRAT, Le dépôt monétaire de Pannecé II, un trésor ? Non : un document. *Histoire et Patrimoine au Pays d'Anenis* 24, 2009, p. 19-26.
- Baratte, Joly & Beal (dir.) 2007**
Fr. BARATTE, M. JOLY & J. Cl. BEAL (dir.), *Autour du trésor de Mâcon. Luxe et quotidien en Gaule romaine*. Mâcon, 2007.
- Beuchet (dir.) 2001**
L. BEUCHET (dir.), *Rennes, Ille-et-Vilaine, place Saint-Germain. Naissance et évolution d'un quartier de Rennes, de l'Antiquité tardive à 1944*. Rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Ouest, 2017.
- Blanchet 1900**
A. BLANCHET, *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en Gaule*. Paris, 1900.
- Bompaire 2002**
M. BOMPAIRE, Le monnayage de Clermont, commentaires des *Documents sur la monnaie de Clermont* publiés par E. Grémois. *RN* 158, 2002, p. 336-344.
- Bompaire & Foucray 2017**
M. BOMPAIRE & Br. FOUCRAY, Le trésor monétaire double de Vignacourt (Somme). Monnaies et circulation monétaire dans l'Amiénois et l'Orléanais au début du règne de Philippe I^{er}. *Trésors Monétaires XXVII*, 2017, p. 183-272.
- de Callataÿ 2017**
FR. DE CALLATAÿ, Coin deposits and Civil Wars in a long-term perspective (c. 400 BC-1950 AD). *NC* 177, 2017, p. 313-338.
- Callegher (éd.) 2019**
B. CALLEGHER (éd.), *Too big to study? Troppo grandi da studiare?* *Numismatica antica e medievale*, Studi 11, Trieste, 2019.
- Callu 1979**
J.-P. CALLU, Cachettes monétaires multiples (III^e-IV^e s.). In : ALFÖLDI (éd.) 1979, p. 5-16.
- Cardon 2010**
Th. CARDON, *Angers (49 007), Maine-et-Loire, Le dépôt monétaire du Plateau des Capucins, rapport d'étude archéo-numismatique*. Rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Ouest, 2010.
- Cardon 2012**
Th. CARDON, Le trésor d'Aizier (Eure) : étude archéo-numismatique d'un dépôt monétaire du XV^e siècle. *Trésors Monétaires XXV*, 2012, p. 387-446, pl. 47-59.
- Cardon 2017**
Th. CARDON, Étude archéo-numismatique. In : BEUCHET (dir.) 2017, vol. 2, p. 951-1038.
- Cavallès & Fourteau-Bardaji 2009**
M. CAVAILLÈS & A.-M. FOURTEAU-BARDAJI, Céramiques et dépôts monétaires : analyses des contenants. In : CLAIRAND et D. HOLLARD (éd.) 2009, p. 193-201.
- Cécillon 2005**
CHR. CÉCILLON, La micro-fouille du « vase B » du trésor de Pannecé II (Loire-Atlantique) : mode opératoire et résultats. *Bulletin de la Société française de numismatique* 60/2, 2005, p. 32-41.
- Clairand 2003**
A. CLAIRAND, La circulation monétaire de billon en région parisienne vers 1781. In : DERSCHKA, LIGGI & PERRET (éd.) 2003, p. 257-276.
- Clairand & Hollard (éd.) 2009**
A. CLAIRAND & D. HOLLARD (éd.), *Numismatique et archéologie en Poitou-Charentes. Actes du colloque de Niort, 7-8 décembre 2007, Musée Bernard d'Agesci*. Recherches et Travaux de la Société d'études numismatiques et archéologiques 2, Paris, 2009.
- Dauvois (éd.) 2015**
N. DAUVOIS (éd.), *Jean-Jacques Lefranc de Pompignan. Un homme de cultures au siècle des Lumières, Actes du colloque international (Toulouse-Montauban-Pompignan, 22-23 septembre 2006)*. Paris, 2015.
- Delmaire 1995**
R. DELMAIRE, Les enfouissements monétaires, témoignages d'insécurité ? *Revue du Nord* 313, 1995, p. 21-26.

Depeyrot 1982

G. DEPEYROT, Le trésor de Caucalières : doubles tournois du XVII^e siècle. *Trésors Monétaires* IV, 1982, p. 75-91.

Derschka, Liggi & Perret (éd.) 2003

H. DERSCHKA, I. LIGGI & G. PERRET (éd.), *Circulation monétaire régionale et supra-régionale. Actes du troisième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Berne, 3-4 mars 2000)*. Études de numismatique et d'histoire 4, Prahins, 2003.

Doyen 2019

J.-M. DOYEN, « Big is beautiful » ? Faut-il vraiment étudier les « mégadépôts » monétaires ? In : CALLEGHER (éd.) 2019, p. 305-323.

Drost 2018

V. DROST, Micro-fouille et structure interne des trésors monétaires romains. In : HIRIART *et al.* (dir.) 2018, p. 67-73.

Dumas 1985

FR. DUMAS, Thésauriser en Bourgogne au XIV^e siècle. *Nummus et historia (Mélanges R. Kiersnowski)*, Varsovie, 1985, p. 163-169.

Geneviève & Comelongue 2015

V. GENEVIÈVE & M. COMELONGUE, J.-J. Lefranc de Pompignan numismate : sa collection disparue, son ami Charles-Clément Martin-de-Saint-Amand et le trésor de Sainte-Suzanne (Ariège). In : DAUVOIS (éd.) 2015, p. 107-124.

Gonzalez, Ouzoulias & van Ossel 2001

V. GONZALEZ, P. OUZOULIAS & P. VAN OSSEL, Saint-Ouen-du-Breuil (Haute-Normandie Frankreich), eine germanische Siedlung aus der Mitte des 4. Jahrhunderts in der *Lugdunensis Secunda*. Neue Ergebnisse zur Eingliederung von Germanen in den nordwestlichen Provinzen des römischen Reiches. *Germania* 79/1, 2001, p. 43-61.

Guihard, Allinne & Broine 2013

P.-M. GUIHARD, C. ALLINNE & É. BROINE, La fouille du trésor monétaire de Saint-Germain-de-Varreville (Manche) : stratigraphie d'un pécule de 14 528 *nummi* (première moitié du IV^e siècle). *Annales de Normandie* 63, 2013, p. 3-25.

Hiriart *et al.* (dir.) 2018

E. HIRIART, V. CICOLANI, J. GENECHESI, ST. MARTIN, S. NIETO-PELLETIER & F. OLMER (dir.), *Monnaies et archéologie en Europe celtique. Mélanges en l'honneur de Katherine Gruel*. Collection Bibracte 29, Glux-en-Glenne, 2018.

Jambu 2018

J. JAMBU, Les monnaies du fort Saint-Sébastien de Saint-Germain-en-Laye. La solde des troupes de Louis XIV en question. *Journal of Archaeological Numismatics* 8, 2018, p. 207-230.

Labrousse 1968

M. LABROUSSE, *Toulouse antique. Des origines à l'établissement des Wisigoths*. BEFAR 212, Paris, 1968.

Labrousse 1983

J. LABROUSSE, Trésors monétaires du III^e siècle trouvés à Lectoure : Trésor I. *Cahiers Archéologiques de Midi-Pyrénées* I, 1983, p. 49-160.

Migeon 2003

W. MIGEON, *Rapports de sondages-diagnostics. Suivi des déviations de réseaux du tramway de Bordeaux*. Rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Sud-ouest, 2003, 2 vol.

Moesgaard & Tornbjerg 2004

J. CHR. MOESGAARD & SV. A. TORNBJERG, Bjaeverskov – igen. *Nordisk Numismatisk Unions Medlemsblad* 2004/2, 2004, p. 69-77.

Petit 1874

E. PETIT, Les sires de Noyers. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* 28, 1874, p. 67-381.

Santelli & Campana 2014

G. SANTELLI & A. CAMPANA, *I tesoro di Brescello*. Cassino, 2014.

Sarah, Geneviève & Guerrot 2016

G. SARAH, V. GENEVIÈVE & C. GUERROT, Le trésor carolingien découvert en 1878 à Auzeville (Haute-Garonne). Étude des monnayages de Pépin II d'Aquitaine et de Charles le Chauve frappés dans l'atelier de Toulouse en 840-850. *RN* 173, 2016, p. 417-498.

Schaad (dir.) 1992

D. SCHAAD (dir.), *Le trésor d'Eauze. Bijoux et monnaies du III^e siècle ap. J.-C.* Toulouse, 1992.

Thuillier 1959

G. THUILLIER, Pour une histoire monétaire de la France au XIX^e siècle : le rôle des monnaies de cuivre et de billon. *AnnÉconSocCiv* 14/1, 1959, p. 65-90.

THE JOURNAL OF ARCHÆOLOGICAL NUMISMATICS

VOLUME 10 – 2020

	Page
INTRODUCTION	
Archéologie des dépôts monétaires / <i>Archaeology of monetary deposits</i>	3
ARTICLES	
V. GENEVIÈVE & Th. CARDON – Trésors ou dépôts monétaires ? Quelques réflexions à partir de la situation en France	5
Ál. FERNÁNDEZ FLORES, Ar. RODRÍGUEZ AZOGUE, O. RODRÍGUEZ GUTIÉRREZ & M. PUDDU – El tesoro de monedas púnicas de oro de <i>Nuraghe Candelargiu</i> (San Giovanni Suergiu, Cerdeña, Italia). Contexto arqueológico y estudio numismático	19
Ph. de JERSEY – Le Câtillon II: a new frontier in the study of Iron Age coin hoards	51
M. CORRENTE, G. MANDATORI, G. SARCIANELLI & A. RILLO – La paga del soldato? Un tesoretto repubblicano da Masseria Battaglino (Canosa di Puglia, Italia)	67
P.-M. GUIHARD & G. LÉON et coll. – Le dépôt de Banville (Calvados, France) : étude archéonumismatique de monnaies d'argent romaines (69-238 apr. J.-C.) contenues dans deux bourses en cuir	87
F. PILON, D. CANNY, D. DELAPORTE, P.-Y GROCH, Fl. MORET-AUGER & C. PLOUIN – Le trésor de bronzes de Tillé « ZA Écoparc » (Oise, France) : localisation, organisation, composition d'un dépôt de bronzes enfoui vers 260	135
P.-A. BESOMBES & A. PROVOST – Les quatre dépôts monétaires de Mané-Véchen (Plouhinec, Morbihan, France)	209
A. BAUD, V. BORREL & A. FLAMMIN – Le trésor découvert à l'occasion des fouilles archéologiques de l'infirmerie de l'abbaye de Cluny (Saône-et-Loire, France)	221
J. Chr. MOESGAARD – The Bjæverskov Hoard, c. 1259. How to handle wealth in a <i>renovatio monetae</i> system	231
L. NOTTE – La monnaie dans la maison amiénoise au début de l'époque moderne. Un premier sondage dans les inventaires après décès (1503-1520)	255
M. ANDREWS – Safe as houses? Coin hoards from settlements in Britain and Ireland, c. 1250-1550	303
L. BEUCHET & Th. CARDON – L'argent d'un commerçant surpris par un bombardement (Rennes, 8 juin 1944)	345
Chr. LAUWERS – Les trésors d'enfants	365
DOSSIER	
M. LEBRUN, J.-M. DOYEN, A. HANOTTE, Ch. VAN EETVELDE et coll. – L'enclos cultuel laténien des « Jardins Familiaux » à Sin-le-Noble (Nord, France) : dépôts mixtes de monnaies d'or et d'orfèvrerie celtique	375
RECENSIONS ET NOTES DE LECTURE	467
J.-Cl. RICHARD RALITE & G. GENTRIC – <i>Catalogue des monnaies d'Ensérune</i> (G. BLANCHET) ; M. GÓMEZ BARREIRO – <i>La Ceca de Caesaraugusta. Producción y circulación monetaria</i> (V. GENEVIÈVE) ; St. KRMNICEK & J. CHAMEROY (éd.) – <i>Money matters. Coin finds and ancient coin use</i> (Chr. LAUWERS) ; Cl. PERASSI – <i>Produzione e uso della moneta sull'arcipelago maltese in età antica</i> (J.-M. DOYEN)	